



COMMUNE DE SAINT-ANDRE

SÉANCE DU 7 AVRIL 2021

DCM20210407/011

Budget Primitif 2021-Budget Annexe - Parc du Colosse

Le Maire de Saint-André certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte principale de la mairie le 9 avril 2021.

Que la convocation a été faite le 1 avril 2021.

Le nombre de membres en exercice étant de 45 :

Présents :	34
Représentés :	10
Absents :	1
Total des votes :	44



L'an deux mille vingt-et-un, le sept avril, le conseil municipal de SAINT-ANDRE s'est réuni, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire de la commune.

ETAIENT PRESENTS :

MM. BEDIER Joé, PEQUIN Jean-Marc, RAMASSAMY Laurent, CEVAMY Primilla, CONSTANT Jean-Paul, SOUPOU Alexa, RAMIN Jean Yannick, POÏNY-TOPLAN Stéphanie, PAPAYA Laurent, PAYET Catherine Anne, NAZE Gilles, ASSICANON Jean Thierry, VIRAPIN KICHENIN Marie Linda, GRONDIN Jimmy, GOURAMA Jean-Pierre, MAZEAU Michel, ALAMELE Maryse Brigitte, MOUTAMA RAMAYE Alain, PERRIER Charles, PARVEDY Georges, SOUBAYA PAJANIANDY Mickaël, BALBINE Valérie Larissa, PRAUD Elodie, PERIANIN-CARPIN Audrey, NAUD CARPANIN Marie-Hélène, CHANE TO Marie Lise, LATCHOUMY Rosange, SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard, TIPAKA Nadia, VIRAPOULLE Jean-Marie, FENELON Jean Claude, PAYET BEN HAMIDA Viviane, SOUPRAMANIEN Stéphane, BARBE Ludovic

ETAIENT REPRESENTES :

MM. DIJOUX Sabrina, COUPOU Jimmye, SABABADY Marie Josette, LARIVIERE Marie, MAILLOT Serge René, GRONDIN Migline, CERVEAUX Adelaide, PERMACAONDIN Isabelle, BENOIT Sabrina, VIRAPOULLE Jean-Paul

ETAIENT ABSENTS :

MM. SAID Moussa

Le Maire


Joé BEDIER

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Primilla CEVAMY a été désignée et a accepté de remplir cette fonction.

LE QUORUM ETANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DELIBERER

DCM20210407/011 - Budget Primitif 2021-Budget Annexe – Parc du Colosse

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'affaire n°3 du Conseil Municipal du relative au débat sur les orientations budgétaires 2021 du 27 mars 2021,
- Vu l'avis favorable de la Commission des Affaires Générales et Financières réunie le 07 avril 2021,

Le budget du Parc du Colosse s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 93 K€ et en section d'investissement à hauteur de 4 068K€ (voir le tableau récapitulatif ci-après).

Le budget tient compte :

En section de fonctionnement :

- Des dépenses de gestion courante pour 58 k€
- Des charges financières pour 25 K€ et charges exceptionnelles de 10 K€.

L'équilibre de la section est réalisé par la participation de la ville pour 93K€.

En section d'investissement

- Dépenses d'équipement pour le bassin de baignade pour 1 500K€
- Du remboursement du prêt relais pour le préfinancement des subventions FEDER pour 2 568K€

Les recettes d'investissement proviennent :

- De l'emprunt à mobiliser pour 2 963 K€
- Du FCTVA pour 1 105K€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés (11 Abstentions (VIRAPOULLE Jean-Paul, NAUD CARPANIN Marie-Hélène, CHANE TO Marie Lise, LATCHOUMY Rosange, SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard, TIPAKA Nadia, VIRAPOULLE Jean-Marie, FENELON Jean Claude, PAYET BEN HAMIDA Viviane, SOUPRAMANIEN Stéphane, BARBE Ludovic)), décide :

Article 1 :

D'approuver le budget annexe du Parc du Colosse selon le tableau récapitulatif ci-dessous :

COLOSSE		
Chapitre et Libellé	BP 2021	RAPPEL BP 2020 AVEC REPRIS E DE RESULTATS
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	93 000,00	94 414,36
011 Charges à caractère général	10 000,00	10 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	48 000,00	48 000,00
014 Atténuation de produits		
65Autres charges de gestion		
DEPENSES DE GESTION COURANTE	58 000,00	58 000,00
66 Charges financières	25 000,00	25 000,00
67 Charges exceptionnelles	10 000,00	
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	93 000,00	83 000,00
023 Virement à la section d'investissement		
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		
D 002 Résultat de fonctionnement n-1 reporté	-	11 414,36
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	93 000,00	94 414,36
013 Atténuation de charges (sauf icne)		
70 Produits et taxes		
73 Impôts et taxes		
74 Dotations, participations	93 000,00	94 414,36
75 Autres produits de gestion		
RECETTES DE GESTION DE GESTION COURANTE	93 000,00	94 414,36
76 Produits financiers		
77 Produits exceptionnels		
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	93 000,00	94 414,36
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		
R 002 Résultat de fonctionnement n-1 reporté		
Chapitre et Libellé	BP 2021	RAPPEL BP 2020 AVEC REPRIS E DE RESULTATS
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 068 750,00	14 591 599,33
23 Immobilisations en cours	1 500 000,00	8 591 599,33
DEPENSES D'EQUIPEMENT	1 500 000,00	8 591 599,33
27 Autres immobilisations financières	2 568 750,00	6 000 000,00
DEPENSES FINANCIERES	2 568 750,00	6 000 000,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 068 750,00	14 591 599,33
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		
D001 Solde d'investissement n-1 reporté		
Chapitre et Libellé	BP 2021	RAPPEL BP 2020 AVEC REPRIS E DE RESULTATS
RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 068 750,00	14 591 599,33
13 Subventions d'investissement	-	9 639 048,30
16 Emprunts et dettes assimilées	2 963 750,00	2 976 783,95
23 Immobilisations en cours	-	42 407,42
RECETTES D'EQUIPEMENT	2 963 750,00	12 658 239,67
10 Dot et fonds divers (sauf 1068)	1 105 000,00	1 348 000,00
RECETTES FINANCIERES	1 105 000,00	1 348 000,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 068 750,00	14 006 239,67
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		
R 001 Solde d'investissemment n-1 reporté	-	585 359,66

Conformément à l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un délai de deux mois.

Pour extrait conforme

Fait à Saint-André le 13 AVR. 2021



Le Maire

J. Bédier
Joé BÉDIER